

La compétence électrification rurale



La compétence en électrification rurale, dite « ER », recouvre plusieurs types d'interventions sur les réseaux publics de distribution d'électricité.

Dans ce cadre, le SDE 07 réalise :

- ⇒ **Des extensions** de lignes électriques en aérien ou souterrain (alimenter une nouvelle habitation, un agriculteur, un commerce, une industrie, etc.),
- ⇒ **Des renforcements** ou **des fiabilisations** de lignes : la modernisation ou l'adaptation du réseau électrique afin de sécuriser et d'améliorer la qualité de la desserte lorsque les câbles sont trop vieux, ou lorsque la demande devient trop forte (développement de l'urbanisation) par le changement du diamètre du câble, l'installation d'un nouveau transformateur...
- ⇒ **Des dissimulations** : l'enfouissement des réseaux électriques, essentiellement pour des raisons esthétiques (cœur de village) ou de sécurisation.

LE RÔLE DU SDE 07

Le SDE 07 va intervenir à différentes étapes du dossier :

- ⇒ **L'avant-projet sommaire (APS)** établi par nos services donnera un plan et un chiffrage estimatif du projet.
Attention ! Ce n'est pas un devis. C'est une estimation cohérente et assez précise du coût supposé des travaux.
- ⇒ **Le suivi des études** : le chargé d'affaires du SDE 07 valide l'étude technique, administrative et financière (plans, devis, conventions de passage, autorisations réglementaires...).
- ⇒ **Le suivi des travaux** : le chargé d'affaires va suivre la bonne exécution du chantier jusqu'à la réception, par ses visites de terrain et ses contacts avec l'entreprise chargée de réaliser les travaux.

MON PROJET

Selon que vous êtes un particulier, une entreprise ou une collectivité et la nature de votre projet, le SDE 07 interviendra différemment.

Je suis une commune rurale ou un groupement de communes rurales adhérents		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	Collectivité
Extension pour l'alimentation d'équipements communaux ou intercommunaux	75 %	25 % Si > 2 500 € : possibilité de paiement échelonné sur 10 ans Si ≤ 2 500 € : paiement en une fois
Extension pour une alimentation liée à l'urbanisme		
Extension pour logements locatifs sociaux publics		
Renforcement-Fiabilisation	100 %	—
Dissimulation	75 %	25 % Si > 2 500 € : possibilité de paiement échelonné sur 10 ans Si ≤ 2 500 € : paiement en une fois

Je suis une commune urbaine		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	collectivité
Extension pour l'alimentation d'équipements communaux	75 %	25 %
Extension pour l'alimentation de lotissements et zones d'aménagement communaux et intercommunaux		
Dissimulation	de 40 % à 70 %	de 30 % à 60 %*

* selon le montant de TFCE qui nous est reversée par la commune

Je suis une collectivité regroupant des communes urbaines et des communes rurales		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	Collectivité
Extension pour l'alimentation d'équipements intercommunaux	75 %	25 %
Extension pour l'alimentation de lotissements et zones d'aménagement communaux et intercommunaux		

Je suis une collectivité non adhérente		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	Collectivité
Extension pour l'alimentation d'équipements intercommunaux	75 %	25 % paiement en une fois
Extension pour une alimentation liée à l'urbanisme		
Extension pour logements locatifs sociaux publics		
Dissimulation	75 %	25 % paiement en une fois

Je suis un particulier		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	Particulier
Extension pour un projet hors autorisation d'urbanisme (bâtiment existant, pompage, etc.)	40 %	60 %

Je suis un bénéficiaire privé (artisan, industriel...)		
Mon projet	Son financement	
	SDE 07	Particulier
Extension pour un équipement exceptionnel (bâtiments industriels, commerciaux...)	40 %	60 %
Extension pour alimenter un bâtiment agricole	77 %	23 %
Extension pour puissance > 36 kVA	65 %	35 %



CONTACT

Pour évoquer ou faire étudier votre projet par l'un des chargés d'affaires du SDE 07, nous écrire à l'adresse :

Tél. 04 75 66 38 90
sde07@sde07.com
sde07.com